



COMMUNIQUÉ

du Conseil des Ministres

N°43

VENDREDI 26 DECEMBRE 2025



Le Conseil des Ministres s'est tenu, exceptionnellement, le vendredi 26 décembre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE NOËL

A l'entame de sa communication, Monsieur le Président de la République adresse ses félicitations et présente ses meilleurs voeux à la Communauté chrétienne, à l'occasion de la célébration de la fête de Noël. Il formule des prières, avec l'ensemble de la Nation, pour un Sénégal de paix et de prospérité dans la solidarité.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA RÉGION NATURELLE DE CASAMANCE

Le Chef de l'Etat rappelle la tournée économique, qu'il a effectuée du 20 au 25 décembre 2025, dans les régions de Ziguinchor et de Sédiou. Il remercie les populations, les autorités administratives déconcentrées, l'ensemble des forces de défense et de sécurité, les élus et acteurs territoriaux, pour leur mobilisation remarquable et le bon déroulement de cette visite économique.

Au-delà de la rencontre avec les populations, ce déplacement lui a permis d'évaluer l'état d'exécution des projets et le déploiement des différentes actions de l'Etat et d'accélérer, avec les élus locaux, le processus de mise en place du Pôle-territoire Casamance. Soulignant l'importance primordiale de la valorisation optimale des potentialités de la Région naturelle de Casamance, dans le développement national, le Président de la République, après s'être félicité des avancées notées dans l'exécution du Plan Diomaye pour la Casamance, demande un suivi permanent du calendrier d'exécution des projets de l'Etat.

Il réitère, enfin, son engagement à consolider la dynamique de paix, à renforcer le désenclavement et à impulser l'accélération de la relance du développement économique et social, notamment des secteurs agricole, industriel et touristique.



VOTE DE LA LOI DE FINANCES DE L'ANNÉE 2026

À la suite du vote, par l'Assemblée nationale, de la loi de finances de l'année 2026, le Chef de l'Etat félicite les parlementaires pour leur esprit de responsabilité et la qualité des débats. Il félicite, également, le Premier Ministre et le Gouvernement pour la bonne préparation, la maîtrise des dossiers et les réponses sectorielles apportées afin de mieux édifier la Représentation nationale et les populations sur les réalisations et les projets de l'Etat.

Le Chef de l'Etat félicite, en particulier, le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et le Secrétaire d'Etat chargé des Relations avec les Institutions et leurs équipes, pour le professionnalisme exemplaire lors des débats relatifs à l'examen du projet de loi de finances 2026. Il demande, à cet effet, de veiller au démarrage effectif, dans l'ensemble des ministères, de l'exécution de la loi de finances à partir du 02 janvier 2026.

Il rappelle, enfin, au Premier Ministre, l'impératif d'intensifier l'assainissement des finances publiques et d'accélérer la relance économique, avec la mise en œuvre soutenue du Programme de Redressement économique et social.

SUIVI DE L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DAKAR 2026

Rappelant le Conseil présidentiel sur l'état d'avancement de l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026 qu'il a présidé le 16 décembre 2025, le Président de la République demande au Gouvernement de veiller au suivi permanent de l'état d'exécution des directives et mesures retenues pour accélérer la réalisation, à temps, des infrastructures sportives et de toutes les commodités requises et d'activer les dispositifs sécuritaires nécessaires.

Il insiste sur la préparation optimale des athlètes sénégalais et la mobilisation des populations afin d'assurer une appropriation nationale de cette grande manifestation sportive internationale et demande au Premier Ministre d'organiser, chaque mois, une réunion interministérielle de suivi des JOJ.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DIASPORA

Le Chef de l'Etat annonce avoir présidé, le 17 décembre 2025, la première édition de la Journée nationale de la Diaspora, placée sous le thème : « la Diaspora sénégalaise, levier de la transformation du pays ». Après avoir félicité le Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et le Secrétaire d'Etat chargé des Sénégalais de l'Extérieur pour l'excellente organisation de ladite Journée, il rend un vibrant hommage aux Sénégalais de l'Extérieur pour leur mobilisation et leur engagement à participer à l'œuvre de construction et de transformation nationales. A cet égard, il demande au Premier Ministre, au Ministre chargé des Affaires étrangères et au Secrétaire d'Etat aux Sénégalais de l'Extérieur d'examiner les doléances de nos compatriotes vivant



à l'étranger et de prendre en charge les propositions et recommandations issues de cette Journée, à travers le déploiement diligent du Programme spécial d'Accompagnement de la Diaspora.

AGENDA DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat informe le Conseil avoir pris part, le 14 décembre 2025, à la 68ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, à l'occasion de laquelle le Sénégal a été, pour la première fois, désigné pour assurer, à partir de 2026, la présidence de la Commission de l'Organisation.

Le Président de la République a procédé, également, le mardi 16 décembre 2025, à l'inauguration de l'usine d'assemblage de véhicules militaires tactiques, dans le cadre de la montée en puissance de l'industrie nationale de défense.

En outre, il a remis, le 17 décembre 2025, le Drapeau national à l'Equipe nationale de Football, en route pour la CAN 2025 au Maroc et a présidé, le vendredi 19 décembre 2025, la cérémonie annuelle de réception des dignitaires dans les ordres nationaux.



AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Après avoir félicité le Président de la République, à la suite de sa tournée économique en Casamance et salué l'initiative et le bon déroulement du Gov'athon, Monsieur le Premier Ministre a axé sa communication sur les deux points suivants :

CONDITIONS ET CONTEXTE DE RÉALISATION DES RÉSULTATS PAR LE GOUVERNEMENT

Le Premier Ministre a rappelé quelques éléments de contexte comme la situation politique antérieure, le contexte économique difficile, le niveau d'endettement public, les pratiques de mauvaise gouvernance et la dégradation de la notation du Sénégal. Face à ces difficiles conditions, le Gouvernement a fait preuve d'ingéniosité et de résilience, en opérant des ruptures dans les politiques publiques, en procédant à la fois aux rectifications de fond ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre d'une offre dont les impacts sur les populations sont perceptibles.

Le Premier Ministre a présenté quelques résultats enregistrés, notamment la structuration d'une vision à long terme à travers l'Agenda national de Transformation, Sénégal 2050 avec ses différentes déclinaisons, la baisse des prix des denrées de première nécessité, le lancement, le 1er août 2025, du Plan de Redressement économique et social (PRES), la conclusion d'un Pacte social avec les acteurs sociaux et le succès retentissant des différents Appels publics à l'Épargne (APE).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2026

Le Premier Ministre a indiqué que l'année 2026 marquera l'essor dans l'impulsion et l'accélération des grandes réformes entreprises par le Gouvernement, depuis l'avènement du nouveau régime. Il s'agira, selon le Premier Ministre, de renforcer l'attractivité et la compétitivité de notre économie, avec l'intensification de la diplomatie économique et l'adoption de nouveaux codes des Impôts, des Douanes, du Travail, minier et gazier, de réviser les textes régissant la commande publique, de refonder l'éducation, de rénover la politique de décentralisation et d'accélérer la modernisation de l'Administration. Un accent particulier sera mis sur le développement du secteur de l'énergie, la transformation numérique, la maîtrise de l'eau, le développement du capital humain et le développement industriel durable. La mise en œuvre de ces programmes exige la définition d'un Plan spécial d'Investissement et de Financement (2026-2028), pour accélérer l'Agenda national de Transformation, Sénégal 2050.

Le Premier Ministre a clos sa communication en annonçant la tenue d'un séminaire gouvernemental dont le contenu sera axé sur le changement systémique et le leadership transformationnel ainsi qu'un dispositif national de reconnaissance de la performance publique, destiné à valoriser les résultats concrets, l'innovation utile et l'impact réel de l'action administrative sur la vie des citoyens.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Le Ministre de l'Environnement et de la Transition écologique a fait une communication sur la diplomatie environnementale sénégalaise.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi portant statut des officiers sous contrat ;
- le projet de loi portant seconde loi de finances rectificative de l'année 2025.



Marie Rose Khady Fatou FAYE
*Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargeée des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement*